

## TABLE DES MATIERES – DIRECTIVES LPers

no article LPers

✓	Apprentis.....	2
✓	Annonces de places vacantes .....	17.1
✓	Conditions d'engagement.....	17.2
✓	Etat de santé du personnel de l'Administration .....	17.3
✓	Engagement de collaborateurs sous contrat de durée déterminée (CDD) .....	19
✓	Remboursement de la taxe militaire.....	33.1
✓	Temps de redevance exigible après l'école de recrue, le service d'avancement ou le service civil.....	33.2
✓	Congé de maternité.....	35.1
✓	Congés de courte durée.....	35.2
✓	Congé du 1er mai.....	35.3
✓	Congé "Jeunesse et Sport".....	35.4
✓	Congés prolongés.....	35.5
✓	Corps suisse d'aide humanitaire (CSA).....	35.6
✓	Congé de longue durée pour l'exercice d'une charge publique ou d'un mandat syndical.....	35.7
✓	Suivi des formations.....	37.1
✓	Procédure d'annonce des besoins de formation.....	37.2
✓	Organisation de la formation interdépartementale .....	37.3
✓	Participation des collaborateurs à des congrès internationaux ou des voyages d'étude à l'étranger.....	37.4
✓	Frais de désistements ou d'interruptions de formation .....	37.5
✓	Comptabilisation des absences .....	48.1
✓	Pause .....	48.2
✓	Horaire variable.....	48.3

- ✓ Procédure en cas de vol, abus de confiance ou autres infractions pénales  
commis au préjudice de l'Etat .....50
- ✓ Utilisation d'Internet, de la messagerie électronique, de la téléphonie et du  
poste de travail .....50.1
- ✓ Activités accessoires .....51.1
- ✓ Accès des collaborateurs aux charges publiques .....51.2
- ✓ Usages funéraires .....54
- ✓ Indemnité en cas d'invalidité définitive ou de décès consécutif à un accident  
professionnel ou à une maladie professionnelle .....54/57
- ✓ Incapacité de travail – procédure d'invalidité.....57